



Conseil des  
métiers d'art  
du Québec



1<sup>er</sup> avril 2025

## ANNEXE F - FORMULAIRES DE RAPPORT TRIMESTRIEL CMAQ ET RAAV

DE L'ENTENTE COLLECTIVE

ENTRE

LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL,  
LE MUSÉE DE LA CIVILISATION,  
LE MUSÉE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL,  
LE MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

ET

LE CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC,  
LE REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC

## **ANNEXE F - FORMULAIRES DE RAPPORT TRIMESTRIEL CMAQ ET RAAV**

Un fichier électronique EXCEL contenant un formulaire de calcul automatisé des redevances et des contributions à la Caisse de retraite a été remis aux Musées.

### **FACSIMILÉS DES FORMULAIRES DE RAPPORT**

#### **MODE D'EMPLOI**

- Le formulaire est automatisé. Il suffit d'inscrire la date, le numéro de contrat, le nom et le prénom de l'artiste, d'Indiquer s'il ou elle est membre ou non du CMAQ ou du RAAV, d'indiquer s'il ou elle est représenté.e ou non par COVA-DAAV.
- On inscrit ensuite les montants convenus par contrat, avant taxes, pour les honoraires professionnels, les redevances pour droit d'exposition et celles pour les droits de reproduction.
- Pour les artistes représenté.e.s par COVA-DAAV, on inscrit les montants convenus pour les redevances de droit d'exposition et de reproduction tels qu'ils sont établis dans la licence émise par la société de gestion.
- Les calculs pour le prélèvement associatif et la contribution à la caisse de retraite se font ensuite automatiquement.
- Les premières lignes servent d'exemple et peuvent être supprimées.
- Vous pouvez insérer des lignes au besoin.



MAC      MCQ      MBAM      MNBAQ      CMAQ      RAAV